



**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Conseil du 27 janvier 2025

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA

Objet : Attribution par la CAO du marché n°24011DTIST-12-B – Réalisation d'un Centre Technique Communautaire (Lot n°12 - Ascenseur)

L'An Deux Mille Vingt Cinq, le 27 janvier à 17h30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO.

PRÉSENTS : Gilles BATTESTI, Marie-Christine BERTOLUCCI, Jean-Jacques BIAGGINI, Jeanne CALLIER, Carulina COLOMBANI, Emmanuelle de GENTILI, Didier GRASSI, Mattea LACAVE, Serge LINALE, Jean-Charles LEONARDI, Florence LOMBARDO, Thérèse LORENZI, Jean-Louis MILANI, Julien MORGANTI, Marie-Hélène PADOVANI, Martine PERFETTINI, Emmanuel PETRI-GUASCO, Bruno POLIFRONI, Ivana POLISINI, Louis POZZO DI BORGO, Gérard ROMITI, Michel ROSSI, Hélène SALGE, Pierre SAVELLI, Pierre-Baptiste SIMONI, Paul TIERI, Christelle TIMSIT

ONT DONNE POUVOIR :

Marie-Dominique GIAMARCHI à Marie-Christine BERTOLUCCI
Jean-Jacques PADOVANI à Marie-Hélène PADOVANI
Pierre-Michel SIMONPIETRI à Louis POZZO DI BORGO
Emma MUSSIER à Michel ROSSI
Leslie PELLEGGRI à Pierre SAVELLI
Linda PIPERI à Ivana POLISINI
Jean-Michel SAVELLI à Jeanne CALLIER
Jean ZUCCARELLI à Hélène SALGE

ABSENTS :

Christine MALAFRONTÉ, Jean-Martin MONDOLONI, Philippe PERETTI, Gilles SIMEONI, Françoise VESPERINI,

QUORUM : 21

Pierre Baptiste SIMONI est désigné secrétaire de séance.

Objet : Attribution par la CAO du marché n°24011DTIST-12-B – Réalisation d'un Centre Technique Communautaire (Lot n°12 - Ascenseur)

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique entré en vigueur le 1^{er} avril 2019 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant la consultation lancée le 8 octobre 2024, sous forme d'appel d'offres ouvert, pour l'attribution du marché public n°24011DTIST – Lot n°12 (Ascenseur) avec une date limite de réception des offres fixée au 8 novembre 2024 ;

Considérant que la présente consultation a été déclarée sans suite pour cause d'infructuosité, en l'absence d'offres remises dans le temps imparti ;

Considérant que le Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia a été autorisé, par délibération du Conseil en date du 17 décembre 2024, à lancer une nouvelle procédure de passation en application des dispositions des articles R.2185-1 et R.2122-2 du Code de la Commande Publique permettant de procéder à un marché public négocié sans publicité ni mise en concurrence ;

Vu l'analyse des offres effectuée par la Direction des Travaux, de l'Ingénierie et des Services Techniques de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 20 janvier 2025 ;

Considérant l'avis favorable du Bureau du 20 janvier 2025 ;

Vu le rapport présenté ce jour au Conseil ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

APPROUVE (À l'unanimité)

La procédure engagée pour l'attribution du marché public n°24011DTIST-12-B, Création d'un Centre Technique Communautaire (Lot n°12 - Ascenseur) ;

PREND ACTE

De la décision de la Commission d'Appel d'Offre du 20 janvier 2025 d'attribuer le marché public n°24011DTIST-12-B - Lot n°12 (Ascenseur), à la société OTIS sise 13590 Meyreuil (SIRET : 542 107 800 03935), sur la base d'un montant de 38 700 € HT ;

Objet : Attribution par la CAO du marché n°24011DTIST-12-B – Réalisation d'un Centre Technique Communautaire (Lot n°12 - Ascenseur)

AUTORISE

Le Président à signer le marché n°24011DTIST-12-B, ainsi que tous documents se rapportant à ce dossier ;

DIT

Que les crédits sont prévus au budget principal de la Communauté d'Agglomération de Bastia, AP 3032 ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRÉSIDENT

[Signature]
Louis POZZO DI BORGO

Acte certifié exécutoire
après dépôt en préfecture
le **13/FEV. 2025**
et publication ou notification
du **13 FEV. 2025**
La Directrice des Affaires Générales
Chjara AIELLO